



**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire déléguant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (Point 3 : accepter et signer les conventions de stage, les conventions de bénévolat et les conventions de formation professionnelle).

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide de signer une convention de formation professionnelle continue intitulée « Sensibilisation au risque incendie » avec PATRICIA SIEVERS PSF17 pour :

- Monsieur BURGAUD Damien,
- Madame CAILLEAU Laura,
- Monsieur DELAGE Anthony,
- Monsieur DUBROCA Cyril,
- Madame LABEYRIE Emeline,
- Monsieur LEROUX Bruno,
- Monsieur MARCOU Laurent,
- Monsieur MIGNARD Victorien,
- Monsieur MONTAUZIER Michel,

le 31 janvier 2022 pour un montant total net de 450,00 €.

Fait à Jonzac,
Le **18 JAN. 2022**

Le Président
Claude BELOT

**Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge**
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex
Pour le Président empêché,
le Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU